

Montpellier - SNES

Bulletin trimestriel de la section académique de Montpellier - Février 2012 - N°236

Notre site vous informe :

<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :

s3mon@snes.edu

**Congrès Académique
15 et 16 Mars
Lycée Jean Moulin, Béziers**

Page 2 et 3 :

Congrès Académique

Page 4

Congrès académique

Mouvement 2012

Hors-classe des agrégés

**25 janvier - 9 mars
Élections internes
N'oubliez pas
de voter**



20 000 à Paris le 31 Janvier

UNE URGENCE :

Une autre politique éducative pour le 1^{er} et le 2nd degré

UNE PRIORITÉ :

Investir dans l'éducation

20000 manifestants à Paris le 31 janvier ! La mobilisation des personnels de l'Éducation Nationale reste toujours aussi massive, en particulier dans le 2nd degré.

Les 14000 nouvelles **suppressions de postes** à la prochaine rentrée, qui viennent s'ajouter aux dizaines de milliers de ces dernières années (80000 de 2007 à 2012, dont près de 40000 dans le seul 2nd degré), **leurs conséquences dévastatrices** pour les conditions d'enseignement et l'offre de formation, et la **réforme de l'évaluation des personnels** étaient bien sûr au cœur de la Manifestation Nationale du 31 janvier.

Mais au delà, la mobilisation massive et persistante de notre profession a permis de **porter au premier plan du débat public** la question de l'avenir du système éducatif et d'en faire **un des thèmes majeurs du débat politique actuel**. Elle a permis de **dénoncer avec force le bilan d'une politique éducative** qui asphyxie l'École de la République, porte atteinte à ses missions fondamentales, remet en cause nos statuts et le sens même de nos métiers, ainsi que les « **réformes** » **qui l'accompagnent et s'attaquent à tous les secteurs du 2nd degré** : collège, lycée, éducation prioritaire, voie technologique, formation des nouveaux enseignants, gestion des personnels...

La **crise de recrutement** d'une ampleur sans précédent qui, aujourd'hui, frappe le Service Public d'Éducation et menace son avenir, est la résultante de cette politique : réduction massive du nombre de postes aux concours, inférieur de moitié aux besoins de renouvellement, « formation » des stagiaires réduite à un vague compagnonnage, dévalorisation de notre métier, dégradation de son image, des conditions de travail et d'emploi... avec pour corollaire l'explosion de la précarité.

Une politique que le candidat-président entend poursuivre et aggraver, avec notamment l'éclatement de nos statuts.

Il s'agit donc pour nous, en poursuivant et en amplifiant la **mobilisation de notre profession, de porter, plus haut et plus fort encore, l'exigence d'une autre politique éducative, en rupture avec celle menée ces dernières années, tournée vers l'avenir, ambitieuse pour le Service Public d'Éducation dans son ensemble, premier et second degré, pour ses personnels et pour la jeunesse de notre pays.**

Le Snés et la Fsu sont déterminés à poursuivre et à amplifier cette mobilisation, notamment dans les semaines à venir.

Ils appellent la profession à multiplier dans tous les établissements, les localités, les départements... **les initiatives contre les suppressions de postes et leurs conséquences, à intervenir à tous les niveaux, de chaque établissement jusqu'au plan national, pour porter dans le débat politique et auprès des candidats cette exigence d'une autre politique éducative.**

Ce sera l'une des questions clés de notre prochain Congrès National, dont les propositions pour l'avenir du 2nd degré et de notre profession pèseront de tout leur poids.

Bernard DUFFOURG, le 22 février 2012

PRIX : 0,30 €

MONTPELLIER SNES

Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
34090 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70

Port payé - Dispensé de timbrage
Presse - Montpellier CT

CONGRES ACADEMIQUE : 15 ET 16 MARS 2012

LYCEE JEAN MOULIN, BEZIERS

Déroulement du congrès

Jeudi 15 mars	9h - 9h30 : accueil des congressistes 9h30 - 11h00 : séance plénière : débat sur l'activité du syndicat ; présentation des thèmes par les rapporteurs. 11h - 12h30 et 13h30 - 15h : réunion des courants de pensée 12h30 : repas 15h - 18h00 : réunion des commissions
Vendredi 16 mars	9h - 12h30 : débat en séance plénière 12h30 : repas 13h 30 - 17h : débat en séance plénière

Pour préparer le congrès : Les rapports préparatoires ont été publiés dans le cahier envoyé à tous les adhérents avec l'US N° 717 du 11 janvier 2012 et de nombreuses contributions aux débats du congrès sont publiées dans les numéros suivants de l'US. Vous trouverez aussi sur le site national du SNES, dans l'espace militant, une rubrique spéciale pour le congrès.

Pour participer au congrès : Chaque section d'établissement désigne sa délégation sur la base d'**un délégué par S1 jusqu'à 15 adhérents** et de **1 délégué supplémentaire par tranche de 20 adhérents** (même incomplète). Les membres de la CA participent de plein droit au congrès, ainsi que les commissaires paritaires (à titre consultatif).

Pour participer à l'élaboration des

motions : Vous pouvez, de préférence, adresser par avance aux rapporteurs vos contributions personnelles ou collectives (courrier ou email), ou à défaut les apporter le premier jour du congrès.

THEME 1

UN SECOND DEGRÉ POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

Rapporteurs : A. Roussel, T. Jouve, H. Fumel, B. Humeau, M. Legal, J. Illes, R. Laborie, J.P. Meljac

Le Service Public d'Éducation, son rôle, ses missions, sont un enjeu de société, un investissement essentiel pour l'avenir... L'un des objectifs des mobilisations menées par le Snes est de porter ce dossier au cœur du débat public et politique. Les débats et les conclusions de notre congrès sont donc en prise directe avec l'actualité, et ses enjeux d'une importance capitale : approfondir notre réflexion, porter nos propositions et notre projet, et peser efficacement dans le débat politique.

Quel collège pour tous ?

Le « collège pour tous » que le Snes défend a pour enjeu majeur de relancer « l'ascenseur social », par le savoir et le partage d'une culture commune.

Dans sa phase de « massification », le collège a su porter cet espoir, sans cesse remis en cause depuis par l'idéologie libérale au pouvoir.

Face à un collège à plusieurs vitesses, via le socle commun, le LPC, les « écoles du socle », face à une charge de travail alourdie, un métier et des missions dénaturées, le Snes-Fsu affiche d'autres ambitions.

Mais comment, alors que tout est fait pour culpabiliser élèves et enseignants, convaincre qu'une autre école est possible ? Comment aider les élèves en difficulté ? Faut-il des dispositifs d'alternance ? La 3e prépa-pro imposée sans concertation est-elle une solution pour un petit nombre d'élèves ? Comment réagir à la volonté de « primariser » le collège, via les « écoles du socle » ? Quelle éducation prioritaire proposer ?

Quel DNB dans le cadre d'une culture commune pour tous ?

Comment créer, avec les parents, le rapport de force pour rendre d'autres choix possibles pour le collège ?

Pour un lycée démocratique, contre le « lycée Chatel »

La réforme Chatel des lycées, imposée par le ministère et soutenue par l'Unsa et la Cfdt, remplit son rôle de suppression de postes, et se traduit par une hausse continue des effectifs par classe. Mais les principes et « valeurs » de cette réforme sont porteurs d'autres questions sur lesquelles notre congrès doit prendre position.

Quels outils développer pour permettre à 80 % d'une génération de sortir du lycée avec un diplôme reconnu nationalement ? La structuration en voies et séries reste-t-elle efficiente pour assurer la démocratisation ? Comment concilier spécialisation par séries et construction d'une culture commune sans hiérarchisation des séries ?

L'évaluation par compétences, déjà en œuvre au collège et dans certaines disciplines (LV) doit-elle être généralisée ou définitivement abandonnée ?

L'alourdissement constant de la charge de travail peut-il être dépassé par une nouvelle organisation des services ?

Quel lycée émancipateur et démocratique voulons-nous mettre en œuvre ?

Quel avenir pour l'Éducation Prioritaire ?

Partant du principe que tous les élèves peuvent réussir, le Snes refuse que l'Éducation Prioritaire soit considérée comme un territoire affranchi du cadre national. Le thème 1 rappelle l'importance de la mixité sociale, dénonce l'assouplissement de la carte scolaire et en appelle à la révision de la Politique de la Ville. Le Snes défend le maintien dans ces zones des mêmes exigences qu'ailleurs,

ce qui nécessite de donner aux enseignants les moyens de cette ambition (dotation, concertation, formation). Les textes préparatoires confirment l'exigence de l'abandon du programme ECLAIR.

Renforcer la voie technologique

La voie technologique, comme jadis sous Allègre, a été remise en cause par le ministre Chatel et la logique comptable qui lui tient lieu de politique d'éducation et de formation. C'est évidemment le mouvement de colère des enseignants initié par le SNES et appuyé par une majorité des professionnels qui a permis de la sauver. Mais devant une réforme qui dénature totalement la voie technologique, le SNES a dénoncé les conditions scandaleuses de sa mise en œuvre, et exigé un moratoire.

Les objectifs du congrès sont de mettre à jour nos revendications sur les contenus enseignés, et sur les cadrages nationaux pour assurer à tous les enseignants des conditions d'exercice identiques... tout en les réinstallant dans une vie professionnelle plus sereine.

Formation professionnelle : vigilance de rigueur

Médias, pouvoir et régions le serinent : pour vaincre le chômage, hors l'apprentissage et l'alternance, nouvelles voies royales du CAP au diplôme d'ingénieur, point de salut.

Mais quels impacts sur la formation initiale professionnelle et technologique ? Quid des BTS ? Quels profs ? Quel service public national ?

Devant cette casse programmée, quelles propositions alternatives le SNES peut-il apporter ?

THEME 2

DES PERSONNELS RECONNUS, REVALORISÉS, CONCEPTEURS DE LEUR MÉTIER

Rapporteurs : F. Denjean-Daga, H. Fumel, M. Vincent, M. Moliner, B. Humeau, J. Journet

La politique éducative mise en œuvre remet en cause **notre métier, nos missions et s'attaque à nos statuts**. La RGPP, son cortège de réformes et la baisse des recrutements soumettent les personnels à des tensions qui ne permettent plus l'exercice serein du métier. Sous couvert d'autonomie, le pilotage hiérarchique est renforcé.

Autonomie, ou autocratie ?

Le SNES défend l'idée d'**initiative locale** dans des cadres nationaux respectant l'égalité de traitement sur tout le territoire, décidée et mise en place dans le respect des prérogatives de chacun : CA, chef d'établissement, personnels. A l'opposé, les choix ministériels poussent à plus de déréglementation, à moins de démocratie en contournant le CA, et à un pouvoir local recentré sur le chef d'établissement.

Comment redonner un pouvoir d'agir aux personnels notamment **dans le cadre collectif des statuts**, remis en cause au nom de l'« individualisme » ?

L'évaluation, un enjeu crucial

Le principe de la double évaluation doit être maintenu et élargi aux Copsy et CPE, il est largement perfectible : quelles propositions pour l'améliorer ?

Notre profession est sans cesse soumise à de nouvelles exigences, parfois non statutaires, qui entraînent une charge accrue de travail. Outre l'augmentation nécessaire des recrutements pour diminuer la charge de travail, notre congrès doit avancer d'autres propositions. Lesquelles ? De nouvelles décharges horaires ?

Par ailleurs, l'environnement informatique est à examiner de près : quel impact dans nos pratiques, sur notre charge de travail ? Quelles réponses ?

THEME 3

POUR DES ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Rapporteurs : R. Laborie, H. Fumel, B. Humeau, B. Thubert

Le SNES et la FSU sont attachés à la double conception du syndicalisme qui les caractérise : profondément ancré sur la défense des métiers et des personnels, et résolument tourné vers la transformation sociale.

Or d'un congrès à l'autre les questions économiques et sociales ont rempli l'actualité, tant du côté du pouvoir que de l'action syndicale : retraites, protection sociale, rôle des services publics, droits et démocratie, questions environnementales. La présidence Sarkozy aura marqué la société française de son empreinte idéologique libérale sur tous les pans de la société. Dans le même temps, elle aura subi de plein fouet le retour de balancier du capitalisme financiarisé et de la

Cœur des enjeux du paritarisme, les principes du **mouvement** doivent-ils évoluer ? Quelles propositions pour nos carrières (avancement, hors-classe...) ?

La suppression des compléments de service, le respect de la discipline de recrutement, l'amélioration des conditions d'exercice du remplacement sont à réaffirmer.

Revaloriser nos métiers, une exigence majeure

Quelles propositions le Snes doit-il porter ? Comment les imposer, selon quelles modalités ? A l'opposé d'une rémunération individualisée, une politique indemnitaire serait-elle plus mobilisatrice ?

Enfin, dans l'objectif d'un taux de pension de 75% à 60 ans, n'y a-t-il pas des mesures immédiates à prendre pour réduire la durée d'assurance et l'impact de la décote, notamment chez les femmes ?

Formation des maîtres : sortir de la crise de recrutement !

La « réforme » de la formation des maîtres et la réduction drastique du nombre de postes aux concours ont entraîné une grave crise de recrutement. Notre congrès doit définir un ensemble de propositions pour la résorber et répondre aux enjeux d'une véritable formation.

L'allongement de la formation doit s'accompagner de prérecrutements : selon quelles procédures et quels contenus de formation ?

Les masters disciplinaires peuvent-ils faire l'impasse sur les attentes universitaires de haut niveau que requiert ce type de diplôme ? Comment construire en master une formation professionnalisante permettant aux lauréats de concours d'être en phase avec le

LES ENJEUX DU CONGRÈS

La proximité des élections présidentielles donne à notre congrès académique et au congrès national du Snes une dimension bien particulière.

Nous devons y faire le bilan de la politique éducative menée ces dernières années et de toutes ses conséquences, débattre de notre projet pour le 2nd degré et pour la profession, l'actualiser et le compléter, et nous en servir pour peser dans le débat politique et y faire entendre la voix de la profession.

Le congrès devra aussi analyser la situation générale, notamment sur le plan social et économique, et réfléchir à l'état et au rôle du mouvement syndical en général, du Snes et de la Fsu en particulier, et faire des propositions dynamiques pour l'avenir du syndicalisme.

métier d'enseignant du 2nd degré ?

Quelle entrée progressive dans le métier : année de stage, de T1, de T2 ?

Un plan de titularisation pourrait être un des éléments de réponse. Selon quelles procédures et quelles modalités ?

Dans le cadre des mandats du SNES et confrontés aux dérives du système actuel, nous devons proposer des solutions pour rendre attractifs nos métiers, les revaloriser et réintroduire une véritable formation ambitieuse.

Mettre fin à la précarité

Les coupes drastiques dans les recrutements et le manque de titulaires qui en résulte, ont entraîné une explosion de la précarité. Nos collègues non-titulaires subissent des conditions de vie, de travail et d'affectation trop souvent insupportables.

L'action du Snes a contraint le gouvernement à engager un processus de titularisation. Mais les conditions d'application de la loi sont bien trop restrictives et le nombre de titularisations très insuffisant. Nous devons définir un ensemble de propositions pour mettre fin à la précarité.

sociaux (roms, étrangers, chômeurs...).

Le congrès de Reims doit être l'occasion de rappeler les valeurs qui animent le SNES et la FSU : promotion de politiques économiques et sociales orientées vers davantage de solidarités, de protection et de justice sociale ; défense d'un autre partage des richesses dans un développement économique "soutenable" ; affirmation du rôle de l'État, des collectivités et des services publics au service des citoyens ; construction d'une société de droit et de liberté, contre la montée et la banalisation des idées d'extrême droite.

THEME 4 POUR LA RÉNOVATION DU SYNDICALISME

Rapporteurs : B. Duffourg, T. Jouve, B. Gély

Le mouvement syndical a su construire contre la « réforme » des retraites des mobilisations d'un niveau tout à fait exceptionnel qui ont créé de très fortes espérances. Si ce mouvement a eu un réel impact politique, le manque d'unité, les divergences stratégiques et revendicatives n'ont pas permis d'atteindre et de maintenir un rapport de force suffisant pour faire reculer le gouvernement, et l'intersyndicale interprofessionnelle s'est peu à peu diluée dans des actions d'ordre symbolique.

Notre congrès doit analyser cette situation, pousser la réflexion sur le rapport du syndical au politique, particulièrement en cette période préélectorale. Comment dépasser l'état de division syndicale ? Comment rendre le syndicalisme plus apte à porter l'intérêt général ? Comment développer un syndicalisme unitaire de propositions ? Quelle stratégie ? Comment redynamiser notre mandat de construction d'un nouvel outil syndical et mener ce débat avec l'ensemble des syndiqués ?



La Fsu a acquis une place importante, y compris au niveau interprofessionnel. Si les dernières élections professionnelles l'ont confortée, elle reste pourtant limitée dans ses champs d'intervention. Peut-elle rester simple spectatrice des évolutions du paysage syndical ? Comment dépasser ce stade, construire des collaborations plus effectives tout en se gardant des démarches d'appareil ? Nous devons aussi réfléchir à son fonctionnement et à ses règles, à celui de sa direction, à la place et au fonctionnement des structures régionales...

Notre congrès doit aussi faire un **bilan de santé rigoureux du Snes** : moyens syndicaux, droits nouveaux à conquérir, communication, renouvellement et formation des cadres militants, réponses efficaces aux problèmes de syndicalisation, comment redynamiser le réseau des S1...

Et débattre de la stratégie à mettre en œuvre, en particulier dans les semaines à venir, pour amplifier le travail engagé depuis 2 ans et peser plus et mieux encore sur le débat public et sur le débat politique.

Carrières-Mutations

MOUVEMENT 2012

Le groupe de travail académique s'est tenu le 24 janvier pour examiner les vœux et barèmes pour la phase inter-académique. Cette vérification est un moment essentiel des opérations de mutation : il s'agit, au sein des instances paritaires, de vérifier et d'établir la situation et le droit de chacun au regard des actes de mutation.

Vos élus en CAPA ont fourni un travail important : nous avons fait corriger de nombreuses erreurs (28% de modifications en anglais par exemple) et oublis. Ces corrections ont été notamment facilitées lorsque nous disposions de votre fiche syndicale de suivi individuel : c'est un outil indispensable pour connaître précisément votre situation et vous défendre efficacement.

Le ministère poursuit son offensive contre le paritarisme, dans l'objectif d'une gestion arbitraire qui ne respecte pas l'exigence de règles transparentes et communes à tous. A travers cette attaque, **ce sont les personnels et leurs droits qui sont visés**.

Ainsi, devant le peu de succès de son dispositif ECLAIR, **l'affectation en ECLAIR devient un mouvement spécifique national et se fait uniquement sur avis du chef d'établissement**, alors que le programme et la procédure d'affectation ont été rejetés par les personnels. Cette décision vient d'être officialisée alors même que le mouvement a déjà commencé. Le ministère redoute-t-il un manque de candidats comme l'année dernière ? Au-delà du contournement des règles de mutation, cette mesure risque une fois encore de créer des disparités entre académies, reléguant les régions les moins attractives à un désert éducatif.

F. DENJEAN-DAGA

Résultats de la phase inter-académique : entre le 6 et le 16 mars

Affectation en ECLAIR : saisie des vœux et du dossier de candidature sur IProf du 27 février au 20 mars 2012

Début de la saisie des vœux pour le mouvement intra-académique : courant mi-mars

HORS CLASSE DES AGRÉGÉS

La CAPA se réunira le **27 avril**. Tous les agrégés ayant atteint le 7^e échelon au 31 décembre 2011 sont inscrits automatiquement.

Les avis seront portés par les chefs d'établissement et les corps d'inspection du **30/01 au 4/03/2012**. Il est important de compléter son CV sur Iprof et de rencontrer son chef d'établissement pour avoir connaissance de l'avis qu'il formulera.

Et n'oubliez pas la fiche syndicale SNES !

Article complet sur notre site

M. GAY

CALENDRIER

Attribution des postes adaptés :
28 février

Attribution des congés formation :
19 mars